

June 30, 1971

The Honourable Robert Andras, P.C., M.P.,
Minister of State for Urban Affairs,
House of Commons,
Ottawa, Ontario.

Mr. Minister,

I am honoured to report on the operations of the National Capital Commission during the fiscal year ended March 31, 1971. On the Commission's behalf, and in accordance with Section 85 (3) of the Financial Administration Act, I forward herewith the annual report, the report of the Auditor General, and the financial statements of the National Capital Commission.

The Commission and its predecessors have always had as a major concern the embellishment of the nation's capital. That our work in recent years has broadened out from this preoccupation was noted in last year's report, which referred to new government initiatives taken in the Québec portion of the Region, and notably in Hull. The concentration of Commission energies on the major task of developing the Hull area has continued throughout the current year.

Yet even these new directions we have considered as falling short of fulfilling the broad definition of our objects and purposes as given in the National Capital Act, and which are referred to in the report. Accordingly, the NCC has moved recently beyond basic development and beautification in the Capital Region to seek improvement in the "quality" of its urban life. This has meant the launching of a variety of projects, at relatively small cost, which contribute vitally to the Capital and involve the people as active participants.

These new projects, whether skating on the Canal or bicycling along our bikeways, have generated great public interest, and have produced a heavy volume of mail from citizens of the Capital and elsewhere. Many have offered thoughtful suggestions for future projects, and others have proposed improvements to our current efforts. Hundreds have simply written to express their thanks. This kind of participation and involvement will develop a Capital with a style of its own that can help it become, not only a symbol of Canada, but a source of pride for all Canadians and a happy place in which to live.

The attached report reflects the developments and accomplishments of the past year, and suggests some of our expectations for the years ahead.

Respectfully submitted,

Douglas H. Fullerton,
Chairman - Le président

le 30 juin 1971

L'honorable Robert Andras,
Député, C.P.,
Ministre d'État chargé des Affaires
urbaines,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ontario.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de présenter le rapport sur les activités de la Commission de la Capitale nationale pour l'année financière terminée le 31 mars 1971. Au nom de la Commission et conformément à l'article 85 (3) de la Loi sur l'administration financière, je vous fais parvenir ci-joint le rapport annuel, le rapport de l'Auditeur général et les états financiers de la Commission de la Capitale nationale.

La Commission et ses prédécesseurs ont toujours eu à cœur d'embellir la Capitale nationale. Cependant, à la lecture du rapport de l'an passé qui faisait état des nouvelles mesures gouvernementales prises dans le secteur québécois de la région, notamment à Hull, on a pu se rendre compte que notre champ d'action a pris une nouvelle dimension. Tout au long de l'année en cours, la Commission a continué de faire porter ses efforts sur un domaine de première importance, l'aménagement de la région de Hull.

Toutefois, nous avons estimé que même ces nouvelles orientations ne permettraient pas d'atteindre les grands objectifs fixés par la Loi sur la Capitale nationale et mentionnés dans le rapport. C'est ainsi que la CCN vient de dépasser le stade fondamental de l'aménagement et de l'embellissement de la région de la capitale pour rechercher l'amélioration de la "qualité" de la vie urbaine. Cette initiative a amené la mise en oeuvre d'un certain nombre de travaux d'un coût relativement faible et qui contribuent à animer la Capitale tout en entraînant la participation active de la population.

Les nouvelles réalisations en question, de l'aménagement d'une patinoire sur le canal Rideau à celui des pistes cyclables, ont suscité le plus vif intérêt dans le public et sont à l'origine d'une avalanche de lettres émanant des habitants de notre Capitale et d'ailleurs. Nombreux sont ceux qui ont soumis d'intéressants projets, tandis que d'autres ont proposé des améliorations à nos entreprises actuelles. Enfin, plusieurs centaines de personnes se sont contentées d'écrire pour exprimer leurs remerciements. C'est ce genre de participation qui permettra d'aménager une capitale dont le caractère unique descendra non seulement le symbole du Canada mais aussi un motif de fierté pour tous les Canadiens et synonyme d'une ville accueillante.

Le rapport ci-joint contient un exposé des réalisations de l'an passé et de certains des projets que nous formons pour les années à venir.

Respectueusement,

Douglas H. Fullerton,
Président - Le président